

Protocole de sécurité

Chargement/déchargement



Protocole de sécurité n°

Protocole Annuel

Nature de l'opération :

Protocole Spécifique

1

	Entreprise d'Accueil	Entreprise de Transport
Raison social	XP LOG	
Adresse	Parc Du Hode - Route Industrielle N°5515 76430 Saint Vigor d'Ymonville FRANCE	
Téléphone	02 35 13 90 20	
Nom du responsable	Olivier JEAN BAPTISTE	
Contact sur site		
N° téléphone		

Horaire d'ouverture de l'établissement aux transporteurs **08h30 à 12h00 – 13h30 à 17h00.**

Lieu de livraison : **XP LOG, Bâtiment** : 1 3A 3B 4A 4B 7 Autres -----

EVALUATION ET PREVENTION DES RISQUES LIES A L'OPERATION DE CHARGEMENT ET/OU DE DECHARGEMENT

3

Marchandises :

Nature Denrées périssables Matières dangereuses Autres

Etat Solide Liquide Gazeux

Conditionnement Vrac Colis Palette Conteneur Autres

Quantité **Poids**

Précautions particulière

4

Véhicule et matériels de manutention embarqués

Type de véhicule accepté	Aménagement ou type	Matériel de manutention
<input type="checkbox"/> Porteur moins de 3.5T	<input type="checkbox"/> Plateau	<input type="checkbox"/> Aucun
<input type="checkbox"/> Porteur plus de 3.5T	<input type="checkbox"/> Carrossé	<input type="checkbox"/> Diable
<input type="checkbox"/> Ensemble articulé	<input type="checkbox"/> Conteneur	<input type="checkbox"/> Transpalette
<input type="checkbox"/> Camion remorque	<input type="checkbox"/> Bâché	<input type="checkbox"/> Hayon élévateur
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

Protocole de sécurité

Chargement/déchargement



5 Matériel mis à disposition par l'entreprise

- Quai Chariot élévateur Diable Aucun
 Pont roulant Transpalette électrique Transpalette manuel Autres

6 Déroulement de l'opération

- Opération de chargement réalisée par Entreprise d'accueil Par entreprise de transport
 Opération de déchargement réalisée par Entreprise d'accueil Par entreprise de transport

7 Circulation dans l'entreprise

Voir le plan de circulation avec les consignes joint

8 Equipements de Protection Individuelle exigés



Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention et de sécurité
<ul style="list-style-type: none"> ☛ Risque de collision (traversée de tracteur, manœuvre de chariot, traversée de piétons..). ☛ Risque d'écrasement des pieds et des mains. ☛ Risque de chute de pièces 	<ul style="list-style-type: none"> - La vitesse de circulation doit être respectée (30 km/h pour tous les véhicules)) - Stationnement aux endroits indiquée (cf. plan). - Le chauffeur doit porter ses EPI. - Mise à quai en respectant les consignes - Le véhicule à quai doit avoir frein à main engagé et moteur arrêté, calage obligatoire d'un essieu - Le chauffeur doit se présenter au guichet administratif et présenter tous les documents nécessaires - Respecter les consignes de sécurité

Fait à : -----, le : -----

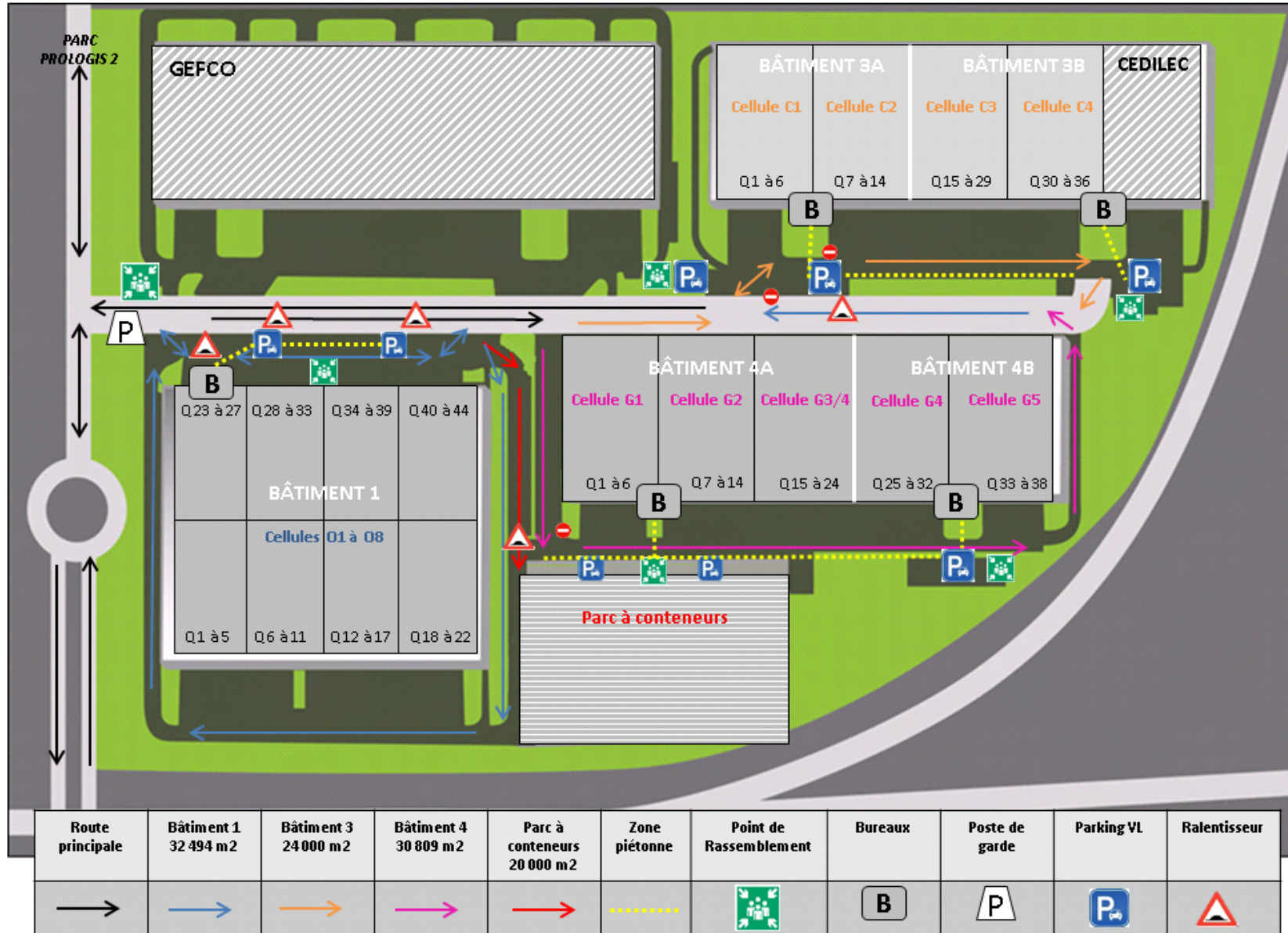
Contact sur site	Transporteur
M/Mme	M/Mme
Visa :	Visa :

Protocole de sécurité

Chargement/déchargement



PLAN XP LOG PARC PROLOGIS – PORT 5515

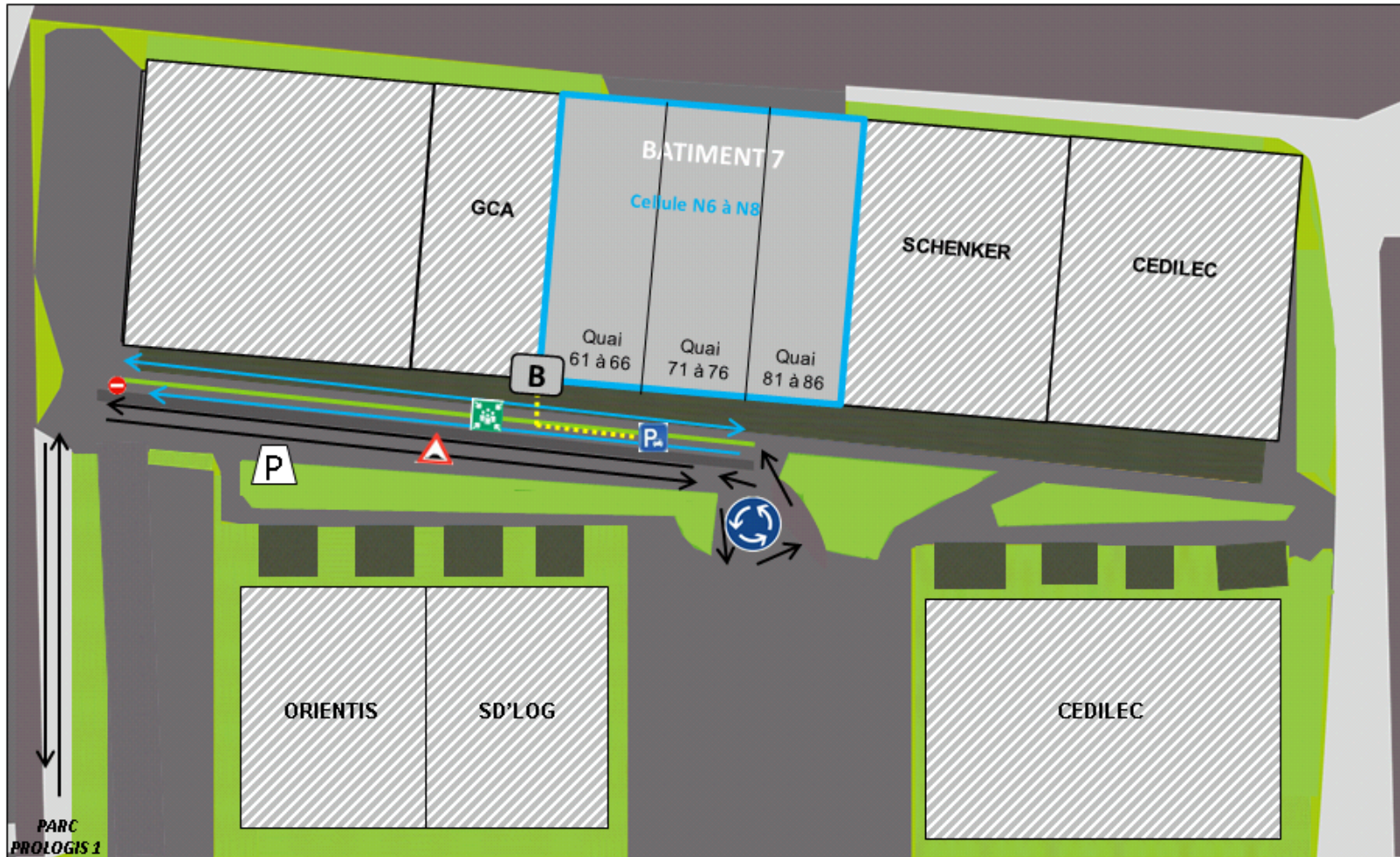


Protocole de sécurité

Chargement/déchargement



PLAN XP LOG PARC PROLOGIS 2 – PORT 5521



Route Principale	Bâtiment 7	Passage piéton	Bureaux	Poste de garde	Point de Rassemblement	Parking VL
→	→	B	P		